

# ASSUP Malo

## Réunion de Bureau

### 19 novembre 2019

*17h au port Vauban*

#### **Etaient Présents :**

Bruno ROUX (Président),  
Jacques MAYBON (Vice-Président)  
Marion SIEGL (Secrétaire Général)  
Nicole BLOUIN (Secrétaire Adjointe)  
Jean-Paul ANGER (Trésorier)  
Jean-Paul TESSIER (Trésorier Adjoint)

#### *Les Ebihens*

C'était le samedi 7 septembre 2019, la dernière fois où nous nous sommes vus avant la réunion d'aujourd'hui. Une dizaine de bateaux et une trentaine de personnes. C'était très sympathique, bonne humeur, bons retours. Difficile au départ (météo), 1 bateau a fait demi-tour.

Le sas supplémentaire était payant (même sans lamaneurs). L'ASSUP a réglé pour les 6 bateaux de l'ASSUP l'ayant emprunté. C'est un coût supplémentaire à affecter à la sortie (coût de revient).

#### *Attribution Concession du port*

La concession du port de Saint-Malo a été confiée à une nouvelle société privée, EDEIS. La Concession comprend les activités « commerce », « passager » et l'ensemble du pôle technique (y compris le quai où se situent les bureaux de la CCI). La CCI conserve uniquement la gestion du port de plaisance de Vauban et ce jusqu'au 31 décembre 2020. La concession devrait être prorogée jusqu'à la fin de l'année 2022 afin de coïncider avec la fin de concession du port des Sablons (géré par la Ville). Ainsi, une nouvelle concession serait envisagée pour toute la plaisance (port Vauban et port des Sablons) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il y aura un nouvel appel d'offre pour ce faire. Peut-être sera retenue la CCI, la Ville ou une entreprise privée.

#### *Nouvelle capitainerie Vauban*

Les travaux envisagés pour la construction d'une nouvelle capitainerie ne sont pas abandonnés. Il faut noter que les règles d'une délégation de service publique ne permettent pas au délégataire d'emprunter au-delà de la durée d'une concession. La CCI gère encore un an (voire trois) le port Vauban. Cependant, il serait soumis prochainement à la Région Bretagne, propriétaire du port, le projet d'inclure dans l'appel d'offre les conditions de reprise de l'emprunt « capitainerie » par le nouveau délégataire. Cela permettrait à la CCI de faire aboutir le projet. L'ASSUP reste vigilante quant aux avancées afin d'être présente lors des réflexions de mise en œuvre.

#### *Conseil Portuaire du mardi 26 novembre 2019 et sa préparation*

En 2017, Bruno R a demandé qu'une réunion préparatoire au Conseil Portuaire soit tenue afin de ne pas se retrouver devant le « fait accompli » lors de Conseil et de constater, lors de cette assemblée, les décisions prises en amont sans consultation de l'ASSUP. Entre autres en ce qui concerne les tarifs ... Cette préparation n'a pas eu lieu en juin. La CCI ayant estimé que les tarifs n'étant pas à l'ordre du jour, la préparation n'était pas nécessaire.

La préparation au Conseil s'est tenue le 20 novembre à 16h. Bruno R et Jacques M y assistaient.

## Tarifs 2020

Pas d'augmentation pour 2020 ! (Merci l'ASSUP Malo ! Merci Bruno, Merci Jacques !) (*Rappelons que l'année dernière seulement 1% d'augmentation et le retrait des majorations de 3% pour paiements fractionnés – de mieux en mieux !*)

Accès au parking : il est rappelé que l'accès au parking du port Vauban est ouvert au restaurant de la Trinquette, à la SNBSM et aux usagers du port de plaisance. Il n'existe pas de règle « 1 place / bateau » ou « 1 véhicule / badge ».

En revanche, compte-tenu de la nouvelle concession et des attributions de « territoires », la CCI réforme l'accès au parking du port. Il y aura un nouveau badge (50 € de caution) et une vignette par véhicule (70 € par an). Les véhicules non autorisés seront repérés. Les sanctions pouvant aller jusqu'à la demande de mise en fourrière.

Pour les stationnements de longue durée, le parking du « hangar à tabac » n'est plus à la disposition de la CCI et ne nous est plus accessible. Un accord (CCI / EDEIS) pour cet été 2020 est demandé par l'ASSUP Malo.

De la même façon, les accords pour les mises sur terre-plein au pôle technique sont caducs.

## Calendrier

On prévoit d'ores et déjà une réunion « Galette des Rois » en janvier. Bruno demande à Bénédicte (Trinquette) la possibilité d'avoir la mise à disposition de la salle du bas. L'ASSUP achète et réchauffe les galettes, la Trinquette fournit les boissons. La date n'est pas encore déterminée (1<sup>ère</sup> quinzaine de janvier)

Le calendrier pour l'ensemble de 2020 serait décidé avant l'AG en réunion de préparation (Bureau et Commissions)

## Divers

Bruno a noté une nette amélioration de la présence du personnel du port Vauban durant cet été 2019. Sans doute faudra-t-il le préciser lors de l'AG.

A ce propos, il semble que Erwann LECALVEZ n'ait pas reçu l'invitation à la dernière AG. L'adresse est pourtant bien renseignée dans la liste des envois.

Jacques M propose que des pavillons (rectangulaires) soient remis au « goût » du jour afin de les proposer à l'AG. Devis à faire faire (Jacques M et Jean-Paul T)

Marion S s'occupe de faire des étiquettes 2020 pour les prochaines adhésions (voir Imprimerie Porcher)

## Adhérents 2019

Il y a environ 80 adhésions pour cette année 2019 (quelques nouveaux) (123 en 2018). Beaucoup n'ont pas renouvelé. Marion S devait faire une relance mais n'a pas eu le temps. Une relance individuelle sera faite le **25 novembre** avec rappel de l'importance d'être une association forte et représentative (surtout dans la perspective d'une concession commune Vauban/Sablons) et que l'ASSUP Malo a déjà fait ses preuves par exemple en défendant les hausses des tarifs, que le travail accompli porte ses fruits pour **l'ensemble des usagers** et non seulement pour les adhérents, et qu'elle aimerait une certaine reconnaissance par l'adhésion du plus grand nombre.

A noter qu'en 2018, nombre d'adhésions étaient liées à la nature de nos activités proposées (surtout lors de la route du Rhum)

## Newsletter en décembre

Une nouvelle newsletter **début décembre** sera adressée. Il sera évoqué brièvement les points abordés aujourd'hui, la « galette », les nouveaux tarifs et la nécessité d'une forte adhésion à nos actions.

**Début janvier**, rappel de la date de la galette + mél individuel pour adhésion 2020 (voire 2019 et 2020 pour certains)

Il serait judicieux de trouver un moyen de diffuser nos infos auprès des usagers des Sablons. Les RGPD nous interdisent de demander la liste des adresses mél à la Ville ou à la CCI pour l'ensemble de Vauban (pas seulement les adhérents). On pourrait demander aux responsables des Sablons de redistribuer la Lettre de l'ASSUP qu'ils reçoivent.

## Le mot des commissions



Commission Digital et communication (Marion S)

Patrick MORAND a de nouveau animé une course virtuelle sur VIRTUAL REGATTA : la Transat Jacques Vabre, reprise chaque jour sur la page Facebook de l'ASSUP. 10 participants. Moins « affriolant » que l'an passé, nous avons passé quand même un bon moment. 3 bateaux nommés « ASSUPqqchose » sont présents dans le TOP 20 au classement de la Ville de Saint-Malo !!

Merci encore à Patrick.

Une remise de « carambar challenge » pourrait se faire de nouveau lors de la « Galette »



Commission Partenaires (Jacques M)

Gérard GENTIL a de nouveau adressé un courrier à la CCI pour les tarifs « absence ». Cela sera débattu lors de la réunion de préparation au Conseil Portuaire.

Une réunion « référents Commissions et Bureau » est à prévoir

La séance est levée à 19h30

Jean-Paul T nous offre nos consommations, c'était son anniversaire !! Merci